

Par Fleury Louis-Joseph
En Vevie 5
2825 Courchapoix

10 février 2012

Aux membres et sympathisants
de pro Val Terbi
Aux institutions informées

Mesdames, Messieurs,

Après le vote des 4 et 5 février, le comité ouvert de PVT, réuni le 6 février au soir, tient à vous communiquer quelques réflexions.

Pro Val Terbi continuera de défendre les intérêts de tout le Val Terbi

Les délibérations de l'association sont ouvertes à tous, lors des comités ouverts, lors des assemblées ou par d'autres moyens de communication, notamment par le site www.provalterbi.org ou www.provalterbi.ch

Toutes les réflexions précédant la votation sont publiées sous <http://www.provalterbi.ch/spip/spip.php?rubrique165>

Une assemblée générale est prévue le 21 septembre 2012.

Ainsi que nous l'avons entrepris depuis 10 ans, nous continuerons de rechercher la coopération et les collaborations possibles entre les communautés du Val Terbi compris comme l'ensemble du bassin versant de la Scheulte, soit les sept anciennes communes et les communes voisines de Rebeuvelier, La Scheulte et Elay.

Pourquoi voter en une seule fois le projet de convention et l'idée de fusion ?

- ▲ **Comme nous l'avons craint et signalé en suite du forum de février 2010, le vote précipité a conduit à une solution qui n'enthousiasme personne. Le Val Terbi est déchiré. La prise de position de Pro Val Terbi, publiée dans la presse, exprimait la volonté de réussir une fusion de toutes les sept communes et refusait des solutions partielles délicates à gérer.**

Pour atteindre ce but, il fallait trouver une solution pour respecter la diversité des communes. Nous avons proposé de voter en deux temps, d'abord une consultation sur l'état du projet de convention, puis seulement après son acceptation, le vote sur la fusion.

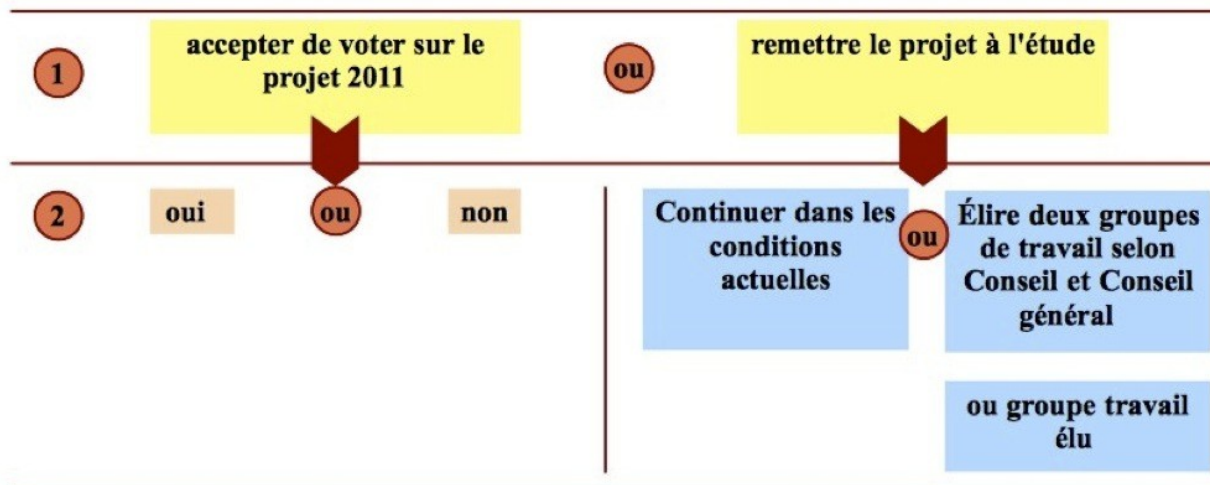
Nous avons publié et transmis au comité de fusion le schéma suivant, publié en février 2011 :

cf : http://www.provalterbi.ch/spip/IMG/pdf/PVTFusionForum11_110306courtc.pdf

Un vote en 2 phases

Pour éviter le vote Oui ou Non, préjudiciable quelle que soit la réponse, nous proposons de voter en deux temps.

Vote sur la fusion des communes du Val Terbi : choix en deux étapes



Cette démarche permet de préciser le projet en le dynamisant et en favorisant une interaction avec les citoyens, en les faisant participer à l'élaboration des solutions les meilleures.

Ceci a été envoyé à toutes les instances communales, cantonales et au comité de fusion et expliqué encore lors d'une rencontre avec le comité de fusion, le 16 avril 2011, sans succès.

En suivant cette proposition, on se trouverait aujourd'hui à la fin de la phase 1, avec le devoir de remettre le projet à l'étude. Cela présentait aussi l'avantage de séparer l'idée de fusion et les modalités de la convention.

Cinq communes doivent faire face à la situation

Nous souhaitons à la nouvelle commune fusionnée l'énergie nécessaire pour maîtriser son fonctionnement.

Pour les 4 autres communes, et particulièrement pour les 3 petites, plusieurs éléments touchant la rationalisation des administrations, les projets communs sont immédiatement réalisables, en maintenant l'autonomie de chacun. Les autorités communales actuelles et futures y travailleront sûrement.

A propos des frais de publication de la prise de position de PVT dans LQJ

Cette annonce a eu pour effet de provoquer un débat public nourri. C'était son but.

Il est toutefois évident que les membres de PVT favorables à la fusion n'ont pas à participer aux frais, soit une somme de 1827.35. Elle sera couverte par les dons de ceux qui approuvent cette action. A cet effet, un bulletin est annexé à ce courrier postal. Nous remercions d'avance les donateurs et donatrices.

Les personnes informées par courriel seulement et qui souhaitent envoyer un don, peuvent s'adresser à tresorerie@provalterbi.ch

En conclusion

La démocratie, comme la liberté de la presse, ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. Chaque citoyen a le droit de s'informer, d'échanger des avis, de réfléchir, de se faire une idée et de l'exprimer. Ceci, en respectant la position d'autrui.

Pro Val Terbi, comme par le passé, continuera de fonctionner comme un laboratoire d'idées et comme le lieu où ceux qui ont à coeur l'avenir de notre région pourront exprimer leur avis et agir, quelle que soit leur opinion.

Nous vous présentons, Mesdames et Messieurs, nos très sincères salutations.

Au nom de Pro Val Terbi
Louis-Joseph Fleury